

Une nouvelle façon d'écrire pour en finir avec les inégalités femmes · hommes ?

Publié le vendredi 20 janvier 2017 à 6h00

par [Julien Baldacchino@Gubalda](mailto:Julien.Baldacchino@Gubalda)

L'écriture inclusive : c'est le nom de cette orthographe défendue par une agence de communication, qui veut la diffuser en entreprise.



En écriture inclusive, le masculin ne prime jamais sur le féminin © Radio France / Julien Baldacchino

Et si changer sa façon d'écrire permettait de lutter contre les inégalités femmes-hommes ? C'est le point de départ de la réflexion autour de l'écriture dite "inclusive".

Cette écriture inclusive **fait partie de la grande famille des langages dits "non sexistes"** défendus notamment par les mouvements féministes, mais plus globalement aussi par tous ceux-elles qui prônent l'égalité des femmes et des hommes. Depuis quelques semaines, elle possède aussi son propre manuel de règles, conçu par l'agence de communication "Mots-Clés", qui a organisé ce jeudi sa première dictée, à Paris.

Faut-il féminiser, par exemple, les noms de métiers ? **Pour l'Académie française, pas question de parler d'une "auteure" ou d'une "professeure"** : la Langue française, selon les Immortels, "ne dispose pas d'un suffixe unique permettant de féminiser automatiquement les substantifs".

Mais pour d'autres institutions, il convient de faire autrement : en novembre 2015, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a recommandé, dans un guide pratique, d'accorder tous les noms de métier et de fonction (cheffe, artisane, etc.) Ce même document préconise aussi que **lorsqu'une adresse est destinée à plusieurs personnes, il y ait un usage systématique du féminin ET du masculin.**

Quelles sont les recommandations en écriture inclusive

C'est de ces recommandations que s'est inspirée l'agence "Mots-Clés" pour concevoir, en novembre dernier, son manuel d'écriture inclusive. L'entreprise, qui commercialise des formations à ce type d'écriture en entreprise, **met à disposition gratuitement ce manuel pour sensibiliser à ce nouveau type d'orthographe**, qui se base sur trois grands principes :

- L'accord en genre de tous les noms de fonctions, de grades, de métiers
- L'utilisation du féminin ET du masculin quand cela est nécessaire, soit par une énumération alphabétique, soit par le recours au point-milieu, soit par l'utilisation de termes neutres
- L'abolition des concepts "l'Homme" et "la Femme" au profit de termes plus "concrets" (les "droits humains" ou "droits de la personne humaine" au lieu des droits de l'Homme par exemple)

Mais tout cela n'est pas figé, et pour preuve : lors de la dictée en écriture inclusive proposée jeudi à Paris, il n'y avait pas une correction mais plusieurs possibilités, et toutes les suggestions des participants ont été partagées et prises en compte.

Un nouveau signe : le point-milieu

La deuxième de ces grandes règles est certainement la plus complexe à saisir (et celle qui a fait tout le sel de la dictée proposée ce jeudi) : **dès qu'un terme désigne un groupe contenant à la fois des femmes et des hommes, soit on mentionne les deux genres du mot dans l'ordre alphabétique** (ce qui est déjà le cas à l'oral, quand on dit "mesdames et

messieurs" par exemple), soit on fait appel à un signe de ponctuation particulier : le point milieu (ou point médian).

Exit la parenthèse, ce signe de ponctuation ".", utilisé au Moyen-Âge pour séparer les mots, **fait de plus en plus surface, notamment sur Internet**, comme marqueur d'une écriture non sexiste. Pour construire un nom dans sa forme non inclusive, il faut donc appliquer la recette suivante :

Racine du nom (invariable) + point médian + suffixe masculin + point médian + suffixe féminin (+ point médian + s, si on est au pluriel)

Ce qui donne donc les constructions suivantes : **acteur·rice·s, diplômé·e·s ou professionnel·le·s, quand les mots ne sont pas épïcènes**, c'est-à-dire que leur forme ne varie pas entre le masculin et le féminin (artiste, fonctionnaire, guide, secrétaire, etc.).

À quoi cela sert-il ? À première vue, à rien : ce type d'écriture ne vous changera pas la vie du jour au lendemain, et pourrait même vous compliquer la tâche (allant ainsi à l'inverse du principe des dernières réformes orthographiques). Mais pour l'auteur de ce manuel "d'écriture inclusive", Raphaël Haddad, docteur en sciences et de l'information et de la communication et créateur d'une agence de communication, **"le masculin prédomine sur le féminin dans les manières d'écrire et de parler, dès lors pas étonnant qu'il prédomine aussi socialement"**. S'attaquer à cette règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin, c'est donc un premier pas dans la lutte contre les inégalités